

LA DEUXIÈME BATAILLE DES ALPES : PRINTEMPS 1945

Chef de bataillon Jean-Louis
RICCIOLI
Service Historique de l'Armée de
Terre

LE DÉGAGEMENT DU COL DE LARCHE : OPÉRATION LAURE (22-25 AVRIL 1945)

Prévue pour être exécutée le 13 avril, l'opération *Laure* ne put débiter qu'une semaine plus tard, faute d'avoir les renforts et les moyens nécessaires.

Dans la Haute-Ubaye, face aux Français, les Allemands de la *34^e Division d'Infanterie* et les *Alpini* du *3^e Régiment* de la Division *Littorio* se sont retranchés dans les ouvrages français de Roche-la-Croix et de Saint-Ours, qu'ils aménagent en vue de leur nouvelle utilisation³³. C'est cette ligne de résistance qu'il faut impérativement briser pour parvenir au col de Larche et déboucher sur la vallée de la Stura de Demonte. Comme dans la vallée de la Roya — mais à moindre degré — les accès au col sont minés et de nombreuses destructions ont été préparées. Outre les moyens organiques du secteur centre, un certain nombre d'unités sont données en renforcement pour l'opération *Laure*³⁴.

Laure est déclenchée, le 22 avril au matin, par une importante préparation d'artillerie. Les effectifs, répartis en trois groupements, doivent conjointement faire sauter le bouchon de Roche-la-Croix — Saint-Ours et déborder en direction du village et du col de Larche. Grâce à l'action déterminante de l'aviation et de l'artillerie, cette première journée se termine par la conquête de Roche-la-Croix et du village de Larche. Le lendemain, 23 avril, les actions de rupture se poursuivent avec succès. La ligne tenue le soir est au plus près du col de Larche.

Cependant, afin de leur permettre de rejoindre leur division à temps pour le début de l'opération *Pingouin*, les moyens détachés de la 1^{re} D.M.I. doivent rejoindre leur unité de rattachement à partir du 24 avril. Cela oblige à remanier le dispositif. Le commandement en profite pour réarticuler le dispositif et pousser des reconnaissances vers le col de Larche, où l'ennemi semble s'être accroché. C'est le décrochage général des unités italo-allemandes sur le front des Alpes — à partir de la nuit du 24 au 25 avril — qui permet, le 26 avril, d'atteindre le col de Larche proprement dit.

Ainsi, avec assez peu de pertes, le D.A.Alp. contrôle maintenant le principal accès vers la Stura de Demonte, ce qui lui permet à la fois de déboucher sur la plaine du Piémont et d'opérer la jonction avec les troupes de *Pingouin*.

Ainsi, mêmes couronnées de succès, les quatre opérations de dégagement des accès vers l'Italie n'ont pas permis de remplir à elles seules tous les objectifs qu'avait fixé le général commandant le D.A.Alp. Face à un ennemi accroché à d'excellentes positions et déterminé à remplir sa mission de couverture des troupes allemandes du nord de l'Italie, les Français ont dû fournir un effort important pour parvenir à occuper quelques unes des positions clés pour l'entrée en Italie. Ce n'est qu'avec le départ de l'ennemi qu'ils disposent, enfin de toutes les bases de départ indispensables pour mener à bien le dessin du général De Gaulle : créer des micro zones d'occupation en territoire italien.

(33) - Ce sont les ouvrages construits entre 1931 et 1936 par la Commission d'Organisation des Régions fortifiées (C.O.R.F.) qui sont utilisés. Le fait qu'ils aient leurs ouvertures principales tournées contre la frontière italienne en affaiblit quelque peu l'efficacité. Ils sont aménagés par leurs nouveaux occupants de façon à pouvoir assurer leur service en direction de la France. Cf. Pascal BOUCARD : "Le fort de Roche-la-Croix en Haute-Ubaye et les deux batailles des Alpes" ; et Guy de FRONDEVILLE : "Deuxième bataille des Alpes (1944-1945). Du fort de Tournoux au fort de Roche-la-Croix". In *Revue historique des Armées*, n° 2, 1995.

(34) - Le secteur centre reçoit en renforcement le 1er bataillon du 159^e régiment d'Infanterie Alpine, le 24^e Bataillon de Chasseurs Alpains, 4 sections d'éclaireurs-skieurs (en provenance des XIV^e et XV^e régions militaires) ; 2 batteries de 105 mm., 2 batteries de 155 mm. et 2 sections du génie (en provenance de la 1^{re} D.M.I.). En outre, il dispose d'une section d'observation aérienne et d'une escadrille de chasseurs bombardiers.